

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

—————
Séance du 5 juin 2015
Rapporteur :
Madame Valérie GACOGNE

N° 3

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 16/06/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 05/06/2015
(accusé de réception du 15/06/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Affectation des résultats de l'exercice 2014

—————

Au vu du tableau annexé reprenant l'ensemble des données chiffrées du compte administratif, après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'affecter comme suit les excédents de fonctionnement 2014 :

Budget principal :

- Excédent de fonctionnement du budget principal 2014 : 9 335 299,48 €.
Affectation en totalité en réserve au compte 1068.

Budget locations et camping municipal :

- Excédent de fonctionnement du budget annexe 2014 : 205 274,11 €.
Affectation en totalité en fonctionnement – ligne 002.

Budget parkings en ouvrage :

- Excédent de fonctionnement du budget annexe 2014 : 148 832,15 €.
Affectation en réserve au compte 1068 pour 64 275,09 €
Affectation en fonctionnement – ligne 002 pour 84 557,06 €.

Budget zones d'habitat:

- Excédent de fonctionnement du budget annexe 2014 : 72 346,81 €.
Affectation en totalité en fonctionnement – ligne 002.

Budget zones d'activités :

- Excédent de fonctionnement du budget annexe 2014 : 0 €.

Le maire,

Ludovic JOLIVET